



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pharmacie

Question écrite n° 32767

Texte de la question

M. Laurent Fabius demande à M. le Premier ministre, au moment où une OPA hostile est lancée par Sanofi-Synthélabo sur Aventis, de prendre en considération l'emploi. La question posée n'est en effet pas seulement celle d'obtenir tel ou tel numéro dans la hiérarchie mondiale des groupes ou telle capitalisation boursière, mais d'assurer aux établissements situés en France et en Europe les moyens de leur développement, de leur recherche et la pérennité des emplois. Le Gouvernement français ne peut pas se désintéresser de décisions aux conséquences aussi massives, notamment en Seine-Maritime et dans l'Eure où ces groupes ont des milliers de salariés. C'est par rapport à ces éléments concrets et humains qu'il lui demande de prendre position d'urgence sur cette initiative. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

L'offre publique d'achat lancée par Sanofi-Synthélabo sur Aventis s'est concrétisée par une fusion de ces deux groupes pharmaceutiques. L'intérêt de cette opération industrielle doit être analysé notamment à l'aune de son impact à moyen terme pour l'économie et pour l'emploi en France. Le Gouvernement est convaincu que celui-ci sera largement positif. Les autres scénarios possibles qui avaient été évoqués à l'époque de l'OPA étaient en effet beaucoup moins favorables pour notre pays, notamment en termes de maintien sur le territoire des capacités de recherche et des centres de décision. Les premiers résultats du groupe Sanofi-Aventis ont d'ores et déjà montré sur l'année 2004 une progression supérieure à celle du marché. Le portefeuille de produits ouvre des perspectives favorables pour l'avenir. Sur le plan social, le Gouvernement fait confiance à l'équipe dirigeante de Sanofi-Aventis pour que les restructurations rendues nécessaires par la fusion soient conduites en faisant appel au maximum aux départs volontaires et aux mesures d'âge, et surtout pour que le nouveau groupe soit mis rapidement en position de créer à nouveau de l'emploi dans notre pays. La création en France du troisième acteur mondial sur un marché promis à une forte croissance était un enjeu de politique industrielle majeur. L'aboutissement du rapprochement entre les deux sociétés doit donc être considérée comme une issue très positive pour notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Fabius](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32767

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 761

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 2991